

- ⊕ Le point sur la situation à la CSDM - prise 2
- ⊕ Quelques dates importantes
- ⊕ Eh oui, un concours!

---

## ⊕ Le point sur la situation à la CSDM – prise 2

Ce qui suit s'inscrit dans la continuité des commentaires que nous avons formulés quant à la décision du MELS de soumettre la CSDM à un processus de vérification. Aujourd'hui, nous constatons un peu plus clairement, du moins dans les grandes lignes qui sont véhiculées dans les médias, les intentions du MELS quant à l'avenir des commissions scolaires et, plus précisément, quant au sort qui serait réservé à la CSDM.

Nous ne répéterons pas ici la nature des intentions du ministre, de même que nous ne porterons pas de jugement sur le processus ou sur les propositions mises de l'avant, puisque nous ne le connaissons qu'à travers l'appareil médiatique. Il nous faut cependant reconnaître les inquiétudes de certains d'entre nos membres quant aux conséquences des décisions qui seront prises sur les conditions d'exercice de leurs fonctions dans l'immédiat et à plus long terme.

À cet égard, rappelons simplement qu'au cours de son histoire, l'ACM a assisté à plus d'une restructuration : nous avons vu les régions de la CSDM devenir regroupements puis réseaux pour enfin disparaître; nous avons vu le Service des ressources éducatives se dissoudre puis ressusciter sous une nouvelle mouture ; nous avons même vécu une tutelle, comme en témoigne ce qui suit :

*Plusieurs problèmes liés à la décentralisation sont soulevés en 1992. Le 26 mars, le ministre de l'Éducation, Michel Pagé, met la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) sous tutelle[...], ce qui a permis au tuteur, Jean-Guy Gagnon, de proposer un plan de réorganisation de la Commission. Au moment où la tutelle a pris fin, le ministre a déclaré qu'il attendait pour l'été de 1993, un rapport sur les changements administratifs introduits à la suite du rapport du tuteur.*

L'administration publique : entre l'autonomie et le contrôle  
[http://www.pum.umontreal.ca/apqc/91\\_92/bourgaul/bourgaul.htm](http://www.pum.umontreal.ca/apqc/91_92/bourgaul/bourgaul.htm)

L'existence même de l'ACM est d'ailleurs liée de près aux préoccupations relatives à la démocratie scolaire et au partage des pouvoirs entre l'état, l'école et les commissions scolaire :

*En avril 1971, le ministre de l'Éducation dépose la « loi 27 » qui fait passer le nombre de commissions scolaires à 284 [...] La « loi 27 » ouvre également la voie à une participation plus large des parents en éducation en accordant le droit de vote aux élections scolaires aux personnes âgées de 18 ans et plus et en permettant la formation des comités de parents.*

*Le début des années 1970 voit grandir les attentes des commissions scolaires en matière de décentralisation. Alors qu'au début les rôles sont définis et les responsabilités partagées entre l'État et les commissions scolaires, cette situation change substantiellement. Les commissions scolaires sont préoccupées par l'importance accrue du rôle de l'État dans tous les secteurs de l'éducation, le financement, les politiques administratives et salariales ainsi que le transport des élèves...*

[http://www.fcsq.qc.ca/fileadmin/medias/PDF/60\\_ans\\_FCSQ/60e-FCSQ-historique.pdf](http://www.fcsq.qc.ca/fileadmin/medias/PDF/60_ans_FCSQ/60e-FCSQ-historique.pdf)

L'ACM est, en effet, née en 1970, alors que la Loi 27 présageait une politisation des rapports entre les commissions scolaires et le MEQ de l'époque.

Enfin, nous avons surtout vécu la transition entre la CÉCM et la CSDM, opération qui s'est étendue sur plus de deux années et dont le contexte nous paraît particulièrement éclairant. Il faut ainsi rappeler que cette transition s'est opérée comme suite aux états généraux sur l'éducation, pilotés par le ministre Jean Garon sous le gouvernement de Lucien Bouchard, alors grandement préoccupé par **l'atteinte du déficit zéro**. Entre autres enjeux de cette époque qui trouvent un écho dans l'actualité, il était question de transférer la gestion du transport et des équipements scolaires aux municipalités.

Comme quoi *l'histoire ne se répète pas, elle bégaie* (K. Marx).

Toujours est-il que la dernière opération de restructuration qui s'amorce se déploiera dans le temps et avec notre contribution. D'entrée de jeu, nous ne voyons pas, sous réserve du peu d'information dont nous disposons et si nous prenons en compte les résultats des diverses restructurations dont nous avons été témoins, en quoi la proposition du ministre Bolduc pourrait mener à un bénéfice pour les écoles que nous appuyons dans leur mission ou sur le plan des économies qu'on pourrait en tirer. Nous serons toutefois à l'écoute et souhaiterons travailler avec nos partenaires associatifs et politiques et avec les ministres Yves Bolduc et Martin Coiteux pour que les impératifs de saine gestion des fonds publics cohabitent avec ceux que nous dicte notre mission première de soutien à la réussite des élèves montréalais. Enfin, nous veillerons à ce que les paramètres liés à la gestion des personnes que nous représentons soient clairement établis, et que nos membres soient traités avec tout le respect qu'on leur doit, tant dans l'espace public qu'au sein de notre organisation.

Enfin, soyez assurés que nous serons perméables à toute proposition qui sera formulée par nos membres et que nous verrons à ce que les décisions et les positions que nous aurons à prendre au cours des prochains mois soient en concordance avec vos intérêts tels que vous les aurez exprimés. Nous aurons ainsi, sans doute, l'occasion de discuter de tous ces enjeux qui sont présentement annoncés dès que nous aurons en main autre chose que des ballons lancés de part et d'autre dans les médias.

#### ⊕ Quelques dates importantes

Sur un tout autre ordre d'idées, nous souhaitons vous rappeler quelques dates importantes en lien avec les activités projetées par votre association :

- *Soirée de débit d'année*  
Avant Noël, on vous laisse tranquille... mais après, nous voudrions certainement souligner tout le plaisir d'entreprendre avec vous la nouvelle année! C'est ainsi qu'il vous faudra réserver le 14 janvier 2015 à partir de 17h. Nous avons réservé le bistro les Affamés, rue Ste-Catherine. Une invitation formelle suivra sous peu, soyez sans crainte!
- *Colloque ACM*  
Autre date à réserver à votre agenda, le 14 mai : c'est à cette date que se déroulera notre colloque annuel : de plus amples informations à venir.
- *Dîner d'accueil des nouveaux membres*  
Incessamment, quelques-uns d'entre vous recevront une invitation pour le dîner d'accueil que nous réservons aux membres qui se sont ajoutés à notre association depuis novembre dernier. Ce dîner, prévu pour début décembre, sera par ailleurs offert à tous les nouveaux cadres qui n'ont pas fait de choix d'association ou qui se questionnent sur le rôle des associations de cadre. Vous serez donc tous sollicités indirectement pour faire un peu de pub pour votre asso!

Vous recevrez des invitations formelles via Outlook pour tous ces évènements.

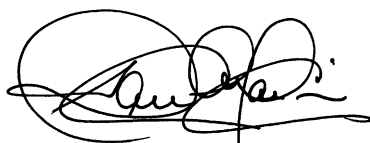
## ⊕ **Eh oui, un concours!**

Depuis bientôt trois années, votre association s'est dotée d'une vitrine sur le Web, à l'adresse [www.acmsurleweb.com](http://www.acmsurleweb.com). Comme nous souhaitons dynamiser cette présence de votre asso dans le cyberspace, nous procédons actuellement à un certain nombre d'opérations cosmétiques pour lesquelles nous avons besoin de vous.

Plus précisément, nous cherchons des **photographies** qui représentent des aspects de votre travail au sein de la CSDM : soyez originaux et créatifs, en vous rappelant que les personnes que nous verrons sur ces photos, si tel est le cas, auront accepté de figurer sur notre site web et que vous nous céderez les droits de diffusion!

SVP envoyer vos fichiers à l'adresse [acm@csgm.qc.ca](mailto:acm@csgm.qc.ca) dès que possible. Toutes les photos soumises feront l'objet d'un traitement tout particulier lors de notre colloque en mai prochain et il y aura des surprises pour tous, participants et gagnants!

Au grand plaisir de vous rencontrer lors des diverses activités de l'ACM



Daniel Martin, président